

Article R224-41-6 du Code de l'environnement - Chaudières

Date de mise à jour : 10 Octobre 2023

Notre analyse

Les chaudières individuelles au fioul, gaz, bois, charbon, multicomcombustible dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kilowatts doivent faire l'objet d'un entretien annuel qui comprend :

- La vérification de la chaudière et des installations destinées à la distribution et à la régulation de l'énergie thermique ainsi que le nettoyage et le réglage de ces installations ;
- L'évaluation du rendement de la chaudière et, sauf si les systèmes de chauffage et les besoins de chauffage n'ont pas changé depuis le dernier entretien, l'évaluation du dimensionnement du générateur de chaleur par rapport aux besoins de chauffage du bâtiment ou de la partie de bâtiment ;
- La fourniture par la personne réalisant l'entretien de conseils portant sur le bon usage de la chaudière, sur les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage et sur l'intérêt éventuel du remplacement de celle-ci.

Article R224-41-6 du Code de l'environnement - Chaudières

L'entretien annuel comporte :

- 1° La vérification de la chaudière et des installations destinées à la distribution et à la régulation de l'énergie thermique ainsi que, le cas échéant, leur nettoyage et leur réglage ;
- 2° L'évaluation du rendement de la chaudière et, sauf si les systèmes de chauffage et les besoins de chauffage n'ont pas changé depuis le dernier entretien, l'évaluation du dimensionnement du générateur de chaleur par rapport aux besoins de chauffage du bâtiment ou de la partie de bâtiment ;
- 3° La fourniture des conseils nécessaires portant sur le bon usage de la chaudière, sur les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage et sur l'intérêt éventuel du remplacement de celle-ci.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Entretien et inspection des systèmes de chauffage et de climatisation

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Entretien annuel des équipements de chauffage : quelles règles pour le locataire ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Entretien et maintenance de chaudières

Cliquez ici pour accéder à cet outil